REFLETS

morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2012 – REFLETS N°7

P.6 Propriétés morgiennes
À la Vallée de Joux !

P.4 Lise Racine
Une réceptionniste sur qui on peut compter !

P.7 Eau potable
22 mars, journée mondiale de l'eau

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2012 – REFLETS N°7

La Municipalité

Editorial

Notre bien commun !

Cette édition de printemps est toute entière dédiée à une thématique : notre patrimoine collectif, le vôtre ! Riche, diversifié, coloré, parfois méconnu de la population, le patrimoine de la Ville de Morges occupe une place importante dans la vie des citoyen-nes, et parallèlement dans la gestion de notre commune. Il était temps de lui consacrer des pleines pages, et de lever le voile sur l'un ou l'autre sujet plus insolite.

La rénovation de l'Hôtel de ville est un chantier d'envergure. Ces travaux conséquents nécessitent le déménagement de plusieurs services ; l'administration morgienne bouge dès le 23 mars prochain ! Ces déplacements provisoires ont un impact concret sur vos liens avec l'administration communale. Prenez-en connaissance, nous avons dressé le tableau exhaustif des changements à connaître.

Le saviez-vous ? La Ville de Morges a acquis, il y a 500 ans (!), un important patrimoine foncier à La Vallée de Joux. Connaissez-vous l'éventail élargi des activités menées pour les enfants à la colonie des Grandes-Roches ? Etonnant ! Pour une commune, la gestion forestière revêt aujourd'hui un double intérêt, écologique et social. Découvrez-le !

La beauté de notre patrimoine dépasse les limites du « bâti » ; elle réside aussi bien dans les personnes à votre service, les traditions culturelles, les manifestations populaires et sportives qui animent notre vie tout au long de l'année. Elle dépasse aussi nos frontières administratives, à l'image de l'action Solidarit'eau menée avec d'autres communes au profit de pays en développement.

La journée mondiale de l'eau du 22 mars valait bien cette mention ; elle nous rappelle aussi que la gestion de l'eau est intégrée désormais à la question du développement durable, et que sur ce plan, votre commune a des objectifs relevant du bien commun.

Au nom de la Municipalité,
Nuria Gorrite, Syndique de Morges

L'administration déménage provisoirement
le chantier est lancé !

La dernière rénovation de l'Hôtel de Ville date de 26 ans : il est temps de remettre ces bâtiments aux standards actuels, notamment en matière de performances énergétiques. Avant le 1er coup de pioche prévu le lundi 26 mars 2012, le déménagement de l'administration située à l'Hôtel de Ville aura lieu le 23 mars. L'administration sise à l'Hôtel de Ville sera exceptionnellement fermée ce jour-là. S'il y a du mouvement du côté des bâtiments, les adresses emails et numéros de téléphones de l'administration demeurent inchangés.

D'une manière générale, au-delà des aspects énergétiques à améliorer, les bâtiments présentent des insuffisances en termes de sécurité, d'exploitation, d'isolation ou encore de confort du public. Il s'agit aussi de répondre aux besoins liés à l'évolution de l'administration morgienne depuis la dernière rénovation du bâtiment, au milieu des années 1980.

Au vu de la nature et de l'ampleur des travaux à effectuer dans le bâtiment administratif d'une part, et dans l'Hôtel de Ville d'autre part, la réalisation se déroulera en 2 étapes :
- Etape 1 : bâtiment administratif
- Etape 2 : Hôtel de Ville

Les travaux, d'une durée de 18 mois, se dérouleront en principe de mars 2012 à août 2013. Le Collège des Jardins, qui accueillera momentanément une partie de l'administration, est quant à lui libéré de ses classes pendant les deux périodes scolaires correspondantes, soit d'août 2011 à août 2013.

Le Collège des Jardins, Rue des Fossés 16

Date du déménagement : le 23 mars 2012
Pour permettre le déménagement des services, l'administration communale à l'Hôtel de ville sera exceptionnellement fermée le vendredi 23 mars, durant toute la journée.

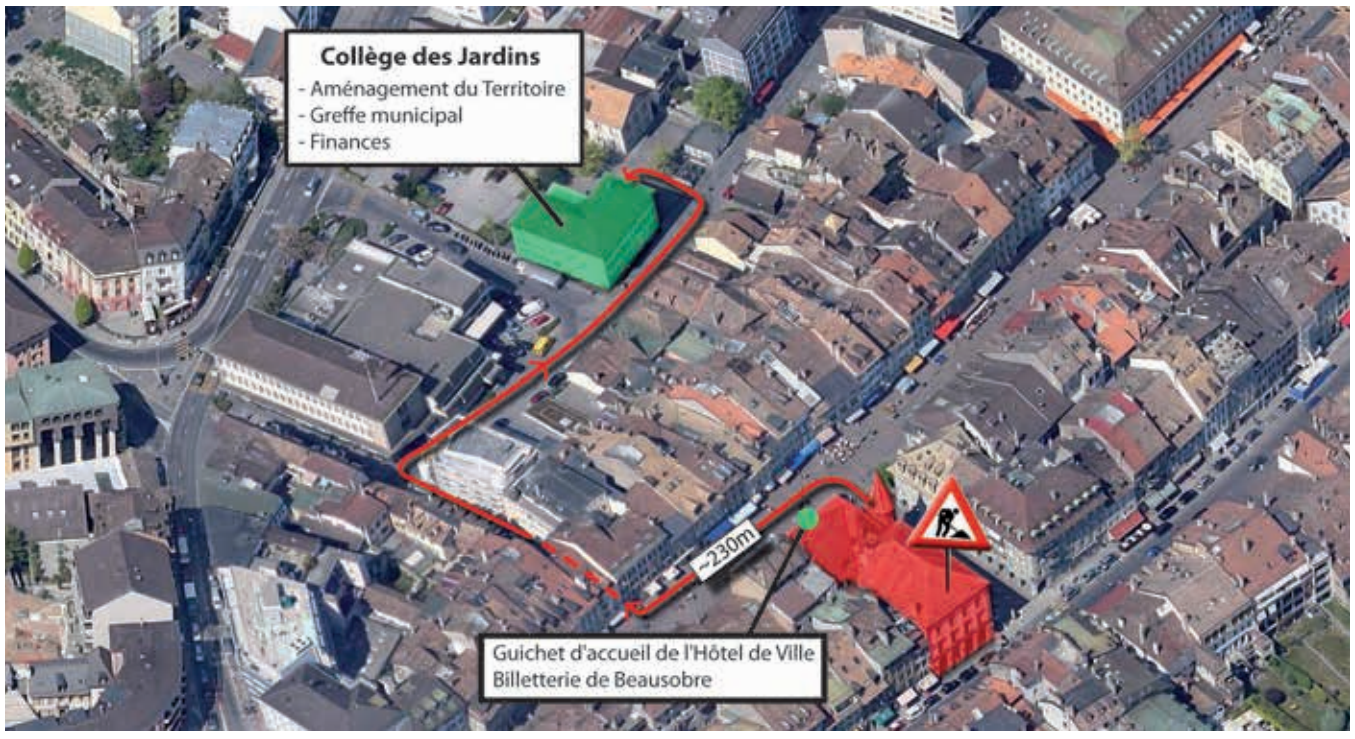

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2012 – REFLETS N°7

Plan du Collège des Jardins

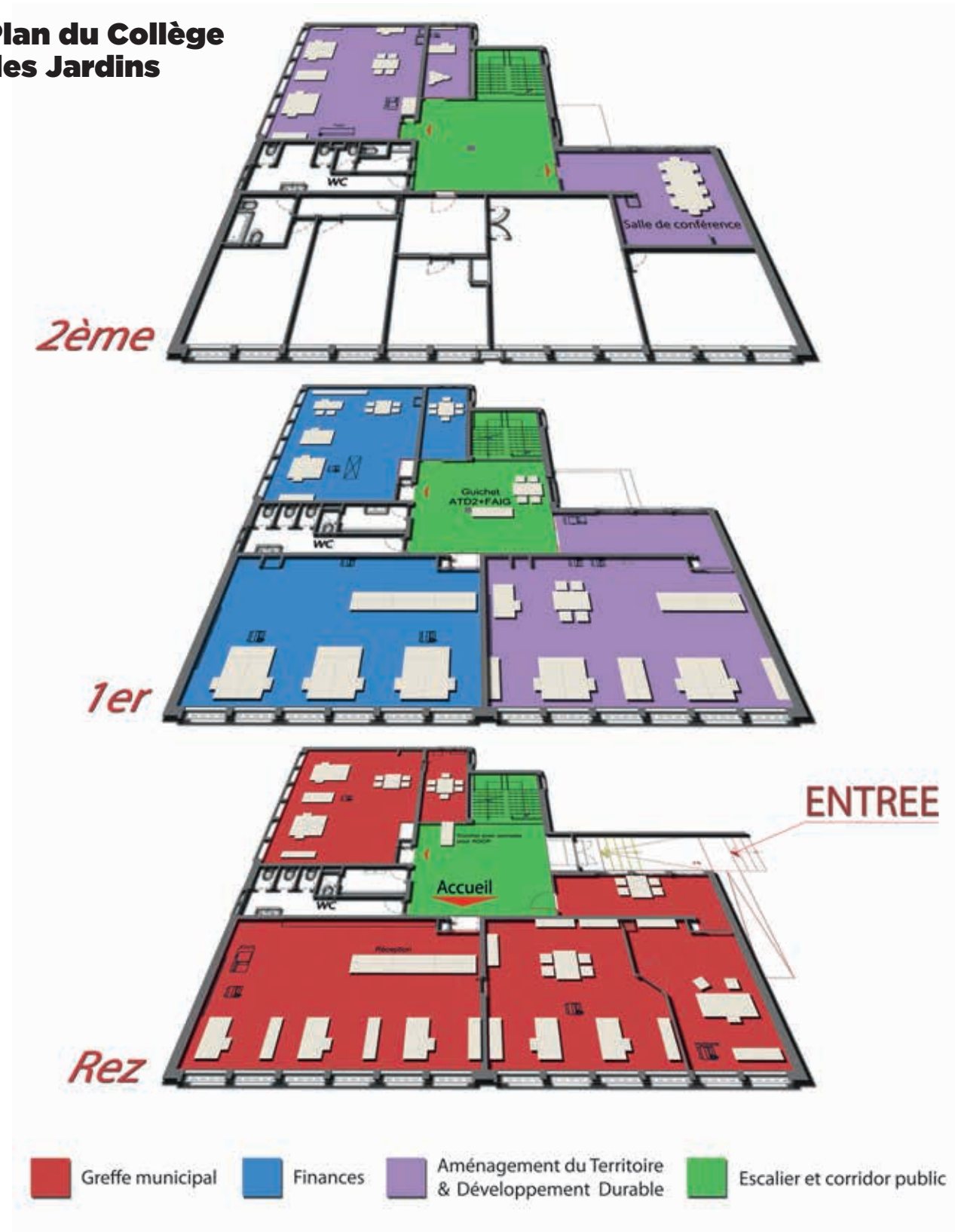

Tableau des services qui déménagent au Collège des Jardins, rue des Fossés (cf. plan)

Greffe municipal	Rue des Fossés 16 Case postale 272 1110 Morges 1	Tél.: +41 21 804 96 40 Fax.: +41 21 804 96 45 Email: greffe@morges.ch
Finances, assurances, informatique & contrôle de gestion	Rue des Fossés 16 Case postale 272 1110 Morges 1	Tél.: +41 21 804 96 20 Fax.: +41 21 804 96 25 Email: finances@morges.ch
Aménagement du territoire & développement durable	Rue des Fossés 16 Case postale 272 1110 Morges 1	Tél.: +41 21 804 96 70 Fax.: +41 21 804 96 65 Email: urbanisme@morges.ch
Antenne de l'ARCAM (promotion économique)	Rue Neuve 1 Cp 77 1304 Cossonay	Tél.: +41 21 862 22 75 Fax.: +41 21 862 22 77 Email: info@arcam-vd.ch

Voici les services de l'administration, et les prestations offertes, qui déménagent dès le vendredi 23 mars 2012 au Collège Jardins à la rue des Fossés N° 16:

Le Greffe municipal

Le Greffe municipal regroupe différents services administratifs et transversaux qui contribuent à faciliter la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité. Les prestations suivantes sont disponibles au Greffe municipal:

- Acte ou certificat de mœurs,
- Cartes d'électeur,
- Matériel de vote,
- Demande de naturalisation suisse,
- Copie certifiée conforme.

Service des finances, contrôle de gestion et assurances

Le Service des finances assume notamment les prestations suivantes:

- L'inscription de votre chien dans les 15 jours suivant l'acquisition de l'animal,
- Réservation d'une carte journalière CFF,
- Réservation d'une carte CGN.

L'antenne de l'ARCAM (Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges), chargée de la promotion économique, retourne dans ses locaux à Cossonay durant la 1ère phase des travaux. A l'issue de cette rénovation, l'antenne de l'ARCAM retournera ensuite à l'Hôtel de Ville.

Aménagement du territoire

En charge du développement urbain de la ville, la Direction de l'aménagement du territoire réalise ou pilote les différents plans d'aménagement de quartiers, d'espaces publics et de mobilité tout comme les grands projets telle que la piscine couverte. Il lui revient également d'analyser et d'octroyer les permis de construire. Les prestations offertes par le service:

- Conseils et renseignements sur les possibilités de construire et les projets en cours,
- Mises à l'enquête publique,
- Autorisations de construire,
- Enseignes.

Services qui restent à l'Hôtel de Ville

Le Service du personnel, le Service informatique ainsi que le Service d'information du territoire de la commune de Morges (SITECOM) demeurent à l'Hôtel de Ville.

Salles des mariages, salle des Pas perdus,

Les salles de la Municipalité, des Pas perdus et de conférence restent en fonction pendant la 1ère phase des travaux.

Place de l'Hôtel de Ville

Le chantier sera complètement fermé au public et sécurisé, avec des barrières d'une hauteur de 2 mètres. Le chantier s'étendra sur toute la place de l'Hôtel de Ville, la rendant ainsi inaccessible pour les marchés et autres occasions. L'accès sous les arcades demeure quant à lui possible.

Horaires de l'administration inchangés
du lundi au vendredi: 8h00-11h30 / 14h00-16h00
ou sur rendez-vous.

Dossier réalisé par Véronique Chaignat, chargée de communication & Pascal Guerry, architecte paysagiste/dessinateur

ECOLO-TRUC – SPÉCIAL ÉLECTRICITÉ

La consommation d'électricité des ménages représente environ 30 % de la consommation d'électricité totale du pays. Pour en économiser 15 %, il suffit d'éteindre complètement les appareils électriques et de ne pas les laisser en mode veille. Comme certains appareils, mêmes éteints, consomment encore de l'énergie, le plus simple est d'avoir recours à un bloc multiprises avec interrupteur. Pour les achats de nouveaux appareils, l'étiquette Energie permet d'identifier simplement la performance énergétique de l'appareil : la classe A est la plus performante et la classe G la plus mauvaise. A titre d'exemple, un réfrigérateur de la classe A++ consommera 50 % d'électricité en moins qu'un de la classe B.
Pour les propriétaires, la pose de panneaux photovoltaïques en toiture permet d'augmenter leur autonomie énergétique et de s'approvisionner par une énergie renouvelable sans émissions de CO_2. La Commune soutient financièrement ce type de projet, sous certaines conditions.

Plus d'info sur :
www.morges.ch/fonds-energie

Lise Racine
une réceptionniste sur qui on peut compter !

Téléphoniste-réceptionniste à la Ville de Morges, Lise Racine accueille, oriente, rassure et conseille depuis 20 ans ses concitoyens.

Au service de tous

C'est le premier visage que l'on découvre en pénétrant dans l'Hôtel de Ville. Forte d'une expérience de longue date, Lise connaît tous les services de la Commune, tous les méandres de l'administration ce qui lui permet de répondre à pratiquement toutes les questions et interrogations des personnes un peu perdues dans ce grand hall d'entrée.
Pendant la durée des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, elle continuera à répondre à toutes ces demandes depuis la réception qui se trouvera dès le 23 mars à l'ancien Cyberforum, entrée côté Grand-Rue.

Un poste en constante évolution

On pourrait imaginer une certaine lassitude s'installer après quelques années au même poste. Pour Lise Racine, il n'en est rien. Comme elle le précise avec le sourire, son travail n'a cessé d'évoluer avec les techniques nouvelles de communication. Au départ, tous les appels téléphoniques passaient par son standard et son travail consistait essentiellement à les transférer dans les services concernés. Ensuite, avec les restructurations et les nouveaux systèmes de communication, chaque bureau de la commune a obtenu ses propres numéros de téléphone. C'est pourquoi, au fil du temps, elle s'est consacrée en majeure partie à la billetterie du Théâtre de Beausobre et du festival Morges-sous-Rire.
La réception de l'Hôtel de Ville, grâce à ses précieux conseils à la clientèle et sa nature ouverte et sociable en est devenu le point de vente principal. Autant dire qu'elle fait intégralement partie de l'équipe « beausobrienne », bien que géographiquement éloignée.
On peut aisément affirmer que Lise a pris « racine » à la Commune de Morges et fait partie de la tribu « the right person at the right place » !

Pascale Meyer, assistante de direction, Théâtre de Beausobre

Les bateaux Belle Epoque de la CGN paradent à Morges

En mai 2010, Morges avait déjà eu l'honneur d'accueillir les bateaux BELLE EPOQUE de la CGN. Quel plaisir auront petits et grands de les retrouver parés de leurs plus beaux pavois, dirigés de main de maître par le Premier Capitaine Olivier Chenaux le 20 mai prochain. La chorégraphie mettra en scène 5 des 8 bateaux de la plus grande flotte du monde de bateaux Belle Epoque en capacité de passagers.

Rencontre avec le Premier Capitaine – homme toujours passionné par son métier après 37 ans de carrière.

Comment devient-on Premier Capitaine ?

« Tous les gamins rêvent d'aller sur un bateau. J'ai commencé ma carrière par un apprentissage de peintre. Toutes les personnes travaillant à la CGN ont un métier de base : durant l'hiver l'employé CGN pratique une activité liée à l'entretien des bateaux et l'été, la personne navigue dans les différentes fonctions de bord.
En passant par tous les postes, de « matelot léger, à contrôleur 1 et 2, aspirant sous timonier, timonier, pilote, capitaine 2 et 1 et enfin 1er capitaine. Les différents degrés de promotion permettent l'accès au grade de Capitaine I, en principe en 15 ans ».

Quand on lui demande quel bateau de la flotte il préfère ? Le Premier Capitaine esquive la réponse « Les bateaux à vapeur sont plus difficiles à diriger, parce qu'ils sont plus lourds et ont besoin de beaucoup d'espace pour les manœuvrer lorsqu'ils prennent de la vitesse. Leur particularité réside dans l'obligation d'être en binôme : la régularité de la navigation se ressent lorsqu'il y a une bonne synchronisation entre le mécanicien qui est en bas dans la salle des machines et le Capitaine qui donne les ordres de marche avec le « chadburn » (transmetteur d'ordre) depuis la passerelle. »

La Parade, est-elle prête ? Qui l'organise ?

Le Premier Capitaine est en train d'imaginer les figures de la prochaine Parade, cette partie du spectacle ne peut se dérouler qu'au large, car il est nécessaire d'avoir pour chaque bateau, un espace de 800 m de diamètre pour tourner, la vitesse de mouvement étant plutôt lente.

Petit concours – Savez-vous les reconnaître ?
Participez au concours et peut-être que vous pourrez assister à la parade à bord d'un de ces somptueux bateaux.
Il suffit de vous inscrire sur le site internet morges.ch dans Morges interactif /concours CGN et de trouver le nom de chacun des cinq bateaux.

La deuxième partie du spectacle se déroulera devant les Quais de Morges, les prouesses ne peuvent être de mise, les spectateurs pourront admirer les 5 bateaux à vapeur, avec roues à aube, défiler devant les quais.

Pour plus d'informations : www.cgn.ch

Emmanuelle Combe, directrice du Centre de Vie enfantine

CONCERT 3 AVRIL AU TEMPLE

Les Concerts classiques de la région morgienne (CCRM) présenteront La Passion selon Saint-Jean de Jean-Sébastien Bach, au Temple de Morges le **mardi 3 avril 2012 à 20h.** Sous la direction de Pascal Mayer, le Chœur Pro Arte interprètera cette œuvre dramatique exceptionnelle, donnée pour la première fois le Vendredi-Saint du 7 avril 1724 à Leipzig. Il sera accompagné par l'Orchestre Baroque du Léman et de 5 solistes, permettant ainsi de mettre en valeur les textes, les mélodies, les arias et les chorals.

Les billets (CHF 25.– / CHF 30.– / CHF 40.–) peuvent être retirés sur place, mais la prévente est recommandée:
Office du Tourisme de Morges, 021 801 32 33
et sur www.ccrm.ch.

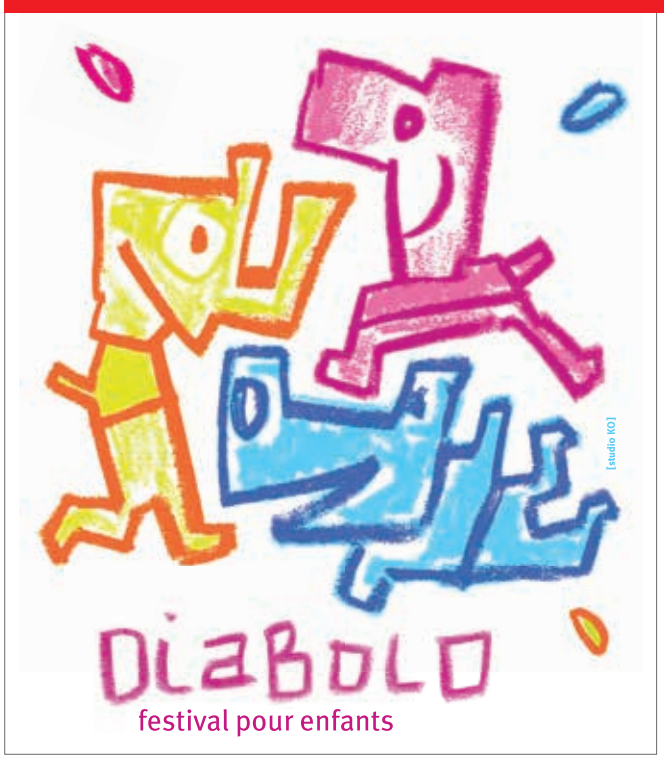

Diabolo Festival
Esplanade et Théâtre de Beausobre, Morges
23 et 24 juin 2012

Musique • Théâtre • Contes • Marionnettes • Cirque
Magie • Jeux géants • Ateliers

Un nouveau festival entièrement dédié aux enfants et aux familles !

Le temps d'un week-end, venez jouer et faire la fête, participer à des ateliers et voir de fabuleux spectacles, le tout dans une ambiance unique.

Diabolo Festival, c'est...
- un chapiteau, des espaces de détente et de restauration, une immense aire de jeux
- 6 scènes intérieures et extérieures, 15 spectacles, plus de 30 artistes

Programme complet et ouverture de la location le 13 mars 2012 sur le site **www.diabolofestival.ch**

Le Diabolo Festival,

deux jours de festivités pour les enfants !

Les 23 et 24 juin prochains, le temps d'un week-end, les Morgiens auront l'occasion de découvrir un tout nouveau festival des arts vivants destiné aux familles.

Jusqu'à l'année passée, les enfants avaient « leur après-midi » Festimôme pendant le Festival Morges-sous-Rire. La nouvelle direction de Beausobre a souhaité élargir l'offre « jeune public » à la période d'été et l'idée de créer un vrai festival pour les bambins a fait son chemin. L'Association Diabolo Festival – Morges a vu le jour.

Un festival de qualité

Mis sur pied par le Théâtre de Beausobre en collaboration avec une équipe de professionnels motivés, le festival aura lieu la semaine qui suit Morges-sous-Rire et bénéficiera ainsi des nombreuses infrastructures mises en place pour l'occasion. Diabolo se présente comme une parenthèse culturelle enchantée pour petits et grands, avec le but de faire découvrir aux enfants de 3 à 10 ans une large palette des arts vivants. Les festivaliers auront l'occasion de participer à une vingtaine de spectacles, mais aussi à des ateliers et des jeux, sous un chapiteau et sur 5 scènes extérieure et intérieures.

Les artistes confirmés côtoieront les découvertes

Le menu proposé aux petits curieux durant le festival sera riche et varié. Ils auront l'occasion de déguster du théâtre, de la chanson, du cirque, de la magie, des marionnettes, des contes, des spectacles déambulatoires ainsi que de nombreux ateliers de découvertes et d'initiation qui leur donneront l'occasion d'exercer leurs talents artistiques et de développer leur fibre créatrice.

Un week-end culturel et festif

L'objectif de Diabolo est d'offrir à 5'000 curieux un lieu de rencontres et de découverte où se côtoient les jeunes festivaliers et leur famille dans une ambiance unique. Un festival de qualité avec une politique de prix qui se veut attractive pour favoriser l'accès des familles.
Un projet ambitieux, qui répond à de nombreuses attentes, comme en témoigne le succès grandissant de plusieurs manifestations culturelles destinées aux enfants, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Au programme :

Cie Rikiko
Clown Baccàla
Eric Antoine
Gaëtan (nouveau spectacle)
Les contes dits du bout des doigts
Le Cirque Coquino

Réservations :
021 804 97 16 ou
Réception de l'Hôtel de Ville de Morges
Plus d'informations sur
www.diabolofestival.ch

Gabrielle Nassisi
Responsable communication, Théâtre de Beausobre

MORGES SOUS RIRE

FESTIVAL D'HUMOUR

Du mardi 29 mai au dimanche 10 juin 2012

Pour sa 24e édition, Morges-sous-Rire renouvelle la formule inaugurée en 2011, à savoir un festival en deux parties; la première semaine de régionalisation et la seconde centrée sur Beausobre et son esplanade.

Quelques villages environnants renouvellent leur collaboration avec le festival en accueillant notamment La Framboise Frivole, David Cuñado, Denis Maréchal ou encore Les Lascars Gays.

Au Théâtre de Beausobre, pas moins de deux spectacles par soir y seront présentés. Citons par exemple Liane Foly, Anthony Kavanagh, Jean-Marie Bigard ou encore Chantal Ladesou.

Avec la création du Café-théâtre dans les foyers, une vraie salle est née. Afin de développer ce projet et d'en faire profiter le plus grand nombre de spectateurs, deux spectacles s'y dérouleront chaque soir. Un lieu et de jeunes artistes comme Nathalie Devantay, Jean-Lou de Tapia, Wally ou encore Nadia Roz à découvrir absolument !

Pour animer l'esplanade de Beausobre, le marché de nuit se tiendra du lundi 4 au dimanche 10 juin. Des stands artisanaux, tenus par des commerçants de la région, côtoieront des stands de nourriture du monde entier (pizzas, crêpes, raclettes, plats antillais, cuisine malaisienne) et divers bars. Des animations musicales et théâtrales s'y dérouleront également.

Autant dire qu'une fois encore, il y en aura pour tous les goûts pendant 10 jours !

Programme disponible sur : www.morges-sous-rire.ch

Pascale Meyer, assistante de direction, Théâtre de Beausobre

CARTES JOURNALIÈRES CFF

La Commune de Morges met à disposition de sa population 6 cartes journalières CFF, au prix de CHF 35.– par jour et par abonnement. Muni de cette carte journalière, vous pouvez voyager librement sur un réseau de plus de 18'000 km, incluant les CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux.
Réservation: Caisse communale de Morges, tél. 021/804 96 96 **ou Internet** www.morges.ch/fr/cartes-cff

EXPOSITION ECO CAR À LA LONGERAIE À MORGES LES 27 & 28 AVRIL 2012

Venez visiter & tester les différents modèles de véhicules respectueux de l'environnement (gaz naturel/biogaz, hybrides et électriques).
Animation pour les enfants avec mur de grimpe le vendredi et samedi ainsi que vols captifs en montgolfière le samedi dès 14h00.

Vendredi 27.04.2012 de 14h00 à 20h00
& samedi 28.04.2012 de 9h00 à 17h00.

Entrée: libre
Organisé par les Services industriels de Morges en partenariat avec Gaz Mobile et E-Mobile.

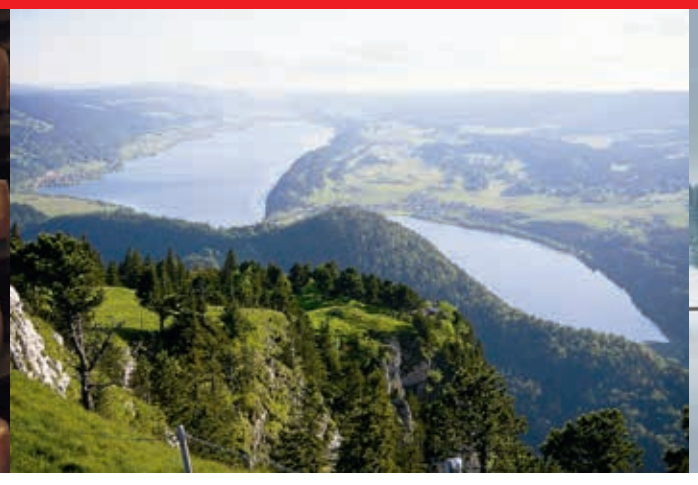

Propriétés morgiennes …

à la Vallée de Joux !

Voilà près de 500 ans, la Ville de Morges a acquis du patrimoine foncier hors de ses frontières, à la Vallée de Joux. A une époque, ce territoire extra-muros est jusqu'à dix fois plus étendu que celui de la ville elle-même. Aujourd'hui encore, la Ville de Morges est propriétaire de forêts, pâturages et alpages à la Vallée.

Fiefs montagneux

En 1563, deux gentilshommes français vendent à la Ville de Morges leurs terrains « prés, joux et marest », d'une superficie d'environ 2'200 hectares (ha). Puis, en 1588, la Commune de Burtigny fait de même en vendant son terrain d'environ 1'000 ha. Comme le relève Pierre-André Bovard en 1971 dans son ouvrage *« Histoire animée des Morgiens, 1803-1970 »*, *« Morges se trouvait ainsi à la fin du XVIe siècle à la tête d'un patrimoine foncier à la vallée presque dix fois plus vaste que son propre territoire communal. »* Puis, à la suite de ventes, Morges ne possède plus que (!) 380 hectares en 1803.

Terre de nos ancêtres

La question de vendre ou de conserver ces montagnes a longtemps fait débat au XIXe siècle. En 1870, Municipalité et Conseil sont unanimes : *« D'une part les forêts doivent autant que possible rester dans les mains de l'Etat ou des communes, pour éviter les déboisements excessifs, dont les conséquences préjudiciables se font sentir jusqu'en plaine ; d'autre part, il vaut mieux pour une commune qu'une partie de son avoir repose sur des biens-fonds que sur des titres, car la terre reste toujours tandis que les créances, plus facilement négociables, disparaissent plus facilement aussi*[1] *»*.
Ces propos sont toujours autant d'actualité !

Moësette et Grandes-Roches : 2 alpages comme colonies de vacances

Cette vision des choses a continué à guider l'Hôtel de Ville au fil des législatures. Elle inspire, en été 1938, l'acquisition d'un nouvel alpage : La Moësette, d'une surface de 70 ha. Puis, au printemps 1944, Morges acquiert le café-refuge des Grandes-Roches, avec son fonds de forêts de 90 ha contigu à la Moësette. Le souci et la volonté de procurer à la ville un lieu de colonie de vacances guident ici la Municipalité. C'est la bourse des pauvres de la Ville qui procède alors à l'achat de ces 2 alpages.

Morges a ainsi toujours maintenu un lien indéfectible avec cette région. Aujourd'hui, sous la responsabilité d'un garde-forestier, la Ville de Morges continue à gérer et entretenir :

Forêts non parcourues et forêts parcourues :	248 ha
Pelouses et bois sur pâturage :	200 ha
Marais, tourbières et rivières :	72 ha
Total :	520 ha

Forêt labelisée durable

Au total, 520 ha de forêts sont ainsi gérés et entretenus à la Vallée de Joux (chemins pédestres, soins aux jeunes peuplements, débardage/façonnage, entretien des chemins et pistes, etc.). Relevons que le volume de bois exploitable chaque année équivaut à 1'150 m^3 : ce volume correspond à l'accroissement annuel de la forêt. En février 2003, le domaine forestier communal de la Vallée de Joux a reçu, dans un 1er temps, le label Q+ Swiss Quality (aujourd'hui PEFC pour « Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes ») puis, dans un 2e temps, le label FSC (« Forest Stewardship Council ») ; ces labels garantissant que le bois est issu d'une gestion forestière durable, économiquement rationnelle, socialement compatible et d'une production respectueuse de l'environnement. Une double certification FSC & PEFC réunit les avantages de chaque certificat : toute la chaîne du bois peut ainsi être certifiée et l'industrie de transformation du bois liée au système.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »[2]

En intégrant de manière accrue les intérêts écologiques et sociaux dans la gestion forestière, toutes les fonctions de la forêt sont ainsi prises en compte de manière égale. Il tient en effet à cœur à la Ville de Morges de transmettre à la génération future un bien-fonds inestimable avec ses forêts et alpages !

Chalets d'alpage et fabrication artisanale

A la Vallée de Joux, la ville dispose par ailleurs de 4 alpages, loués et exploités :

- Burtignière. Spécialité : fabrication de gruyère d'alpage au feu de bois. Vente directe au Chalet : le matin et dès 16 h de la mi-mai à octobre,
- Pré Rodet. Spécialité : fabrication de gruyère d'alpage avec une chaudière à vapeur. Vente directe au Chalet : le matin et dès 16 h de la mi-mai à octobre,
- Le Carroz : lait livré à la Bursine pour y fabriquer du gruyère d'alpage,
- La Moësette. Spécialité : fabrication de gruyère d'alpage au feu de bois. Vente directe au Chalet : le matin et dès 16 h de la mi-mai à octobre.

Jean-Michel Duruz, garde-forestier
& Giancarlo Stella, secrétaire municipal

[1] Cité in : Pierre-André Bovard, *« Histoire animée des Morgiens, 1803-1970 »*, p. 16

[2] Pierre Overnoy, viticulteur à Pupillin (Jura français)

Les jolies colonies de vacances aux Grandes-Roches

Une combe retirée dans la forêt du Risoux, surnommée le « frigo », perchée à 1'096 m d'altitude au Brassus (Vallée de Joux) : voilà où jadis se trouvait le hameau dit des « Grandes-Roches » que la Commune de Morges va acheter en 1944. Ce café-restaurant d'alors allait devenir, sous l'impulsion de deux pasteurs, la Colonie des Grandes-Roches.

Au four et au moulin pour les jeunes morgiens

Plusieurs générations de petits morgiens – dès l'école enfantine jusqu'à la 6e primaire – fréquentent ainsi l'école à la montagne, d'avril à fin juin ou de septembre à décembre. Des colonies de vacances sont également au programme, de juillet et août. Comme à chaque fois, les éventuels bobos ou parfois l'ennui lié à l'éloignement des parents s'effacent avec la traditionnelle boom du jeudi soir !
Près de 1'300 enfants découvrent, chaque année, les joies de la montagne et autres animations : jeux de pistes, chasse aux trésors, memory nature, sentier didactique, visites insolites (grottes, musée du fer et fort de Vallorbe, Château de Joux) et prochainement magie et jonglage. La Vallée de Joux se prête également magnifiquement à la pratique du VTT, la spéléologie, la natation, le tir à l'arc ou encore – pour les camps de ski qui se déroulent de janvier à mars – le ski de fonds, le ski alpin, le snowboard et la raquette à neige.

Pour faire tourner ce lieu unique, 3 animateurs brevetés J+S (Jeunesse et Sports) et 2 cuisinières – tous employés de la commune de Morges et habitant sur place ou à la Vallée – œuvrent à l'année aux Grandes-Roches. Leur défi permanent ? Offrir des activités et des animations de qualité, régulièrement remises au goût du jour, et être polyvalent en s'occupant aussi de l'entretien du bâtiment, de l'intendance, de la confection des repas et goûters, des fameuses grillades du vendredi ou encore du déneigement des 2 km de route conduisant aux installations. Ils veillent également à l'approvisionnement en eau de toute la colonie : celle-ci provient uniquement de la pluie récoltée du toit et stockée dans quatre citernes totalisant env. 200 m^3. En 2011, année de sécheresse, plus de 350'000 litres d'eau ont d'ailleurs dû être acheminés par camion-citerne !
En novembre dernier, les Grandes-Roches ont par ailleurs obtenu le label fourchette verte junior attestant des repas parfaitement équilibrés qui y sont servis.

L'avenir, s'il est déjà dans les activités proposées et sa gestion, passera prochainement par d'importants travaux de rénovation et de modernisation des installations du bâtiment, conduisant ainsi à de substantielles économies d'énergie.

François Delaquis, chef du personnel et de l'organisation

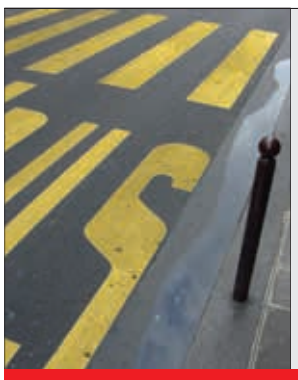

TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Depuis quelques mois, il ne se passe pas une semaine sans que les médias ne relatent un accident où un piéton est impliqué. Certes, les conducteurs doivent être attentifs et redoubler de prudence à l'approche d'un passage pour piétons, accordant la priorité à ceux qui manifestent la demande. Toutefois, cela ne dispense pas le piéton de faire également preuve d'attention. Avant d'utiliser le passage pour piétons, s'arrêter au bord de la route et regarder des deux côtés, s'assurer que les conducteurs nous ont aperçus avant de traverser sont des règles élémentaires de prudence. Comportons-nous dans la circulation de manière à montrer l'exemple aux plus jeunes, dans le respect le plus total des autres usagers de la voie publique. Et n'oubliez pas, un petit geste de la main pour dire merci est toujours le bienvenu.

Police Région Morges, Olivier Bohren

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2012 – REFLETS N°7

22 mars Journée mondiale de l'eau

L'eau potable, d'où vient-elle et où va-t-elle ? Lorsque nous ouvrons le robinet de notre lavabo ou tirons la chasse d'eau des toilettes, nous nous posons rarement cette question. Et savez-vous que, dans ce cycle de l'eau, nous récupérons l'énergie pour produire de l'électricité verte ?

D'où vient-elle ?

L'eau potable qui alimente la ville est directement pompée dans la nappe du Morand située au pied du Jura à Montricher. Chaque année c'est plus de 1.5 milliard de litres d'eau qui sont acheminés jusqu'à Morges par une conduite de 13.5 km de long. Elle est ensuite distribuée directement chez le consommateur par un réseau local de plus 53 km.
La qualité de cette eau non-traitée est irréprochable et comparable à la plupart des eaux en bouteilles que l'on trouve dans le commerce. Saviez-vous qu'un litre d'eau en bouteille génère le même impact sur notre environnement que 10'000 litres d'eau provenant de votre robinet ?

Où va-t-elle ?

Après son utilisation (cuisine, lavabos, toilettes, etc.), l'eau devient « eau usée ». Un réseau de 28 km de canalisations parcourent la ville afin de collecter et d'acheminer cette eau usée à la station d'épuration ERM (Epuration de la région morgienne). Elle y sera traitée, purifiée et restituée dans le Léman pour un nouveau cycle naturel.

Que produit-elle ?

Avec le remplacement de la conduite d'adduction en 2009, les nouvelles caractéristiques hydrauliques ont incité les Services industriels de la Ville de Morges, en partenariat avec la Romande Energie, à modifier leurs installations de turbinage sur la conduite du Morand.
Celles-ci, inaugurées à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, produisent une énergie renouvelable respectant ainsi les objectifs de développement durable soutenus par la Ville de Morges. Ce ne sont pas moins de 475'000 kW/h d'électricité verte qui est injectée par année dans le réseau permettant ainsi d'alimenter quelques 150 ménages.

Eric Hostettler, responsable de la Voirie

solidarit'eau suisse Morges

D'eau potable, beaucoup en rêvent. C'est pourtant un bien vital pour chaque être humain. A l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars, nous saisissons l'opportunité de vous présenter l'action Solidarit'eau avec qui la Ville de Morges est partenaire pour un projet de distribution d'eau potable à Nouakchott en Mauritanie.

Solidarit'eau c'est quoi ?

L'opération Solidarit'eau suisse encourage les communes et les services des eaux à soutenir des projets d'adduction d'eau potable dans des pays en développement. Dans ces pays, même un montant modeste peut faire beaucoup pour améliorer la situation dans le domaine de l'eau et doter la population d'installations sanitaires de base.

La Ville de Morges s'engage pour Nouakchott capitale de la Mauritanie

L'objectif de ce projet qui touche plus de 193'000 personnes, est d'améliorer l'accès à l'eau des populations défavorisées de la Ville de Nouakchott – 70 % de la population de cette ville de plus de 900'000 habitants n'est pas raccordée au réseau d'eau public et est contrainte de se ravitailler à partir de camions citernes ou de charretiers – et développer les bonnes pratiques en matière de gestion des eaux usées. La Ville de Morges s'est engagée avec 15 autres communes suisses à verser 1 ct par m^3 d'eau vendu afin de soutenir cette action. En contrepartie, Solidarit'eau s'engage à gérer de manière rationnelle ces fonds et de régulièrement rendre-compte sur l'avancée du projet.

Plus d'informations sur :

http ://www.solidariteausuisse.ch/fr/projets/liste-des-projets
sur Eau Service – Mauritanie

Eric Hostettler, responsable de la Voirie

Impressum :
Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles : Cadence Conseils
Chargée de communication : Véronique Chaignat
Crédit images : Olivier Bohren, Matthieu Gétaz,
Office du tourisme du canton de Vaud
Graphisme : Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression : Papier recyclé Cyclus Print, PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'000 ex.

Morges bouge fête sa 5e édition et innove !

La marraine Laurence Rochat et le parrain Massimo Lorenzi (au centre)

Pour sa cinquième édition, cette manifestation populaire de sport non compétitif propose de nouvelles activités incitant les Morgiennes et Morgiens à pratiquer une activité physique régulière.

Morges bouge 2012 sera donc une édition spéciale. Cette manifestation aura lieu pour la cinquième fois le 5.05 à 17h. Comme le 5 mai tombe un samedi, il n'en fallait pas plus pour que le Comité d'organisation souhaite mettre en place plusieurs nouveautés, tout en gardant les activités de base.

Une marche pour tous et un parcours pérenne

Comme chaque année, le coup d'envoi de la marche sera donné depuis le site de Beausobre le 5.05 à 17h. Tous les marcheurs, coureurs et amateurs de promenade en famille sont invités à venir parcourir un des 4 tracés de différentes difficultés proposées (entre 2 et 8 km). Les parrain et marraines, Jean-Marc Richard et Marie-Laure Viola, seront également présents pour motiver petits et grands. Sur le site de Beausobre, de nombreuses activités, stands d'information et animations seront proposés et tous les sportifs recevront un cadeau pour les féliciter de leur participation. De même, un plat de pâtes leur sera servi sur place dès 19h.
Pour prolonger le plaisir toute l'année, et pour la première fois, un parcours de la marche sera balisé de manière permanente et tout un chacun pourra y retourner à sa guise.

Nuit du sport

Après la marche, dès 21h, une grande nuit du sport sera organisée dans la salle omnisports de Beausobre. Un tournoi de trois sports (volley, unihockey, basket) réunira 24 équipes d'adultes qui joueront jusqu'au bout de la nuit, dans une ambiance à la fois festive et concentrée, mais toujours dans un esprit de fair-play. Une buvette et une petite restauration seront disponibles sur place. La Nuit du sport se terminant à 5h du matin le dimanche, Morges bouge deviendra les 12h du sport !
La participation à la Nuit du sport de Morges bouge est gratuite et se fait sur inscription seulement. Les spectateurs sont les bienvenus pour encourager les sportifs tout au long de la nuit.

Plus d'informations sur
www.morges.ch/morgesbouge

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle,
sportive et associative

Mérites sportifs

Les mérites sportifs visent à récompenser une performance sportive individuelle ou collective hors du commun.
Ce type de performance requiert de l'athlète de nombreuses heures d'entraînement, et une structure d'encadrement adéquate : entraîneur, infrastructures, structure de formation au sein du club, etc. Les axes prioritaires de la politique des sports à Morges se basant sur la promotion du sport pour les jeunes et de l'activité physique pour tous, les mérites sportifs sont une occasion de reconnaître, une fois par année, l'importance du sport d'élite et de compétition de pointe. Organisés auparavant par l'USL, les mérites sportifs morgiens sont, dès 2012, organisés par la Ville de Morges. Les aspects sportifs (règlements, traitement des candidatures, etc.) sont traités par la Commission consultative des sports, qui, regroupant de nombreux clubs sportifs morgiens, dispose de toutes les compétences nécessaires. Ces mérites sportifs « nouvelle formule » récompenseront des performances de haut niveau (au minimum un podium national) dans trois catégories : individuel homme, individuel femme et équipe.

Cérémonie des mérites sportifs morgiens 2010 et 2011

La cérémonie récompensant les sportifs morgiens ayant obtenu des résultats exceptionnels en 2010 et 2011 se déroulera le **mercredi 25 avril 2012 dès 18h30** au Casino.
La cérémonie étant publique, la population morgienne est invitée à venir applaudir ces sportifs méritants.

Inscription souhaitée :
par courriel : christelle.joly@morges.ch
ou téléphone 021 804 96 41

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle,
sportive et associative